

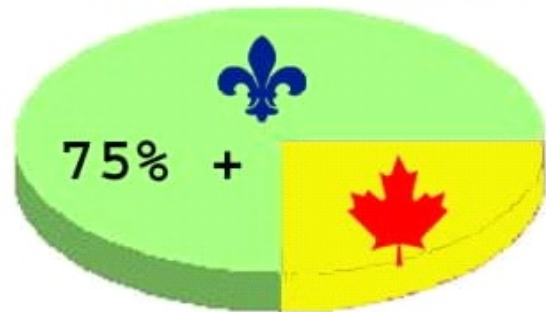
Souveraineté La Solution inc.

D'autres justifications de la découpe du pays du Québec



Nous avons au Canada des actifs pour plusieurs centaines de milliards de \$, (aux aéroports, aux chemins de fer, militaire, parcs nationaux, ceci c'est sans compter les parts que nous avons dans les ambassades à travers le monde, les terrains, plusieurs propriétés, etc.) qui valent plusieurs milliards.

Nos actifs dans la confédération



La valeur du portefeuille immobilier du ministère des Affaires extérieures comprend 73 résidences officielles avec des sites exceptionnels dans les capitales. Dans le rapport annuel 1990-91 de ce ministère, la valeur du portefeuille immobilier est estimé à \$4 milliards. Le déficit pour le Québec, des actifs en l'année 1990-91 se chiffraient à plus de \$23.9 milliards, et plus aujourd'hui en 2018.

Les Québécois ont payé au-delà de 30% des actifs du Canada durant la période de constitution des actifs, de 1841 à 1961.

Mentionnons seulement le million de Québécois qui sont partis aux États-Unis entre 1850 et 1930, dont les descendants seraient des producteurs et des citoyens actifs.

Les modifications apportées par Ottawa, capitale de la confédération, en 1967 et avec d'autres modifications successives, ont fait perdre au Québec plus de \$2.4 milliards seulement dans l'espace de la décennie de 1983 à 1993, et si on prend en considération les nouveaux standards adoptés en 1982, selon le professeur Vaillancourt, pour la même période le Québec aurait perdu plus de \$8.9 milliards.

Les actuaires Claude Lamonde et Jacques Bolduc écrivent à ce sujet: la contribution historique des Québécois doit être prise en compte.

Les actifs appartiennent à ceux qui les ont payés. Selon les actuaires Claude Lamonde et Jacques Bolduc, les générations qui ont contribué à l'acquisition des actifs ne sont pas les mêmes que celles qui ont supporté les dettes. Les résidents du Québec ont souscrit activement à la construction du Canada.